

font du retentissement dans toute l'Europe. Ce prince que naguère, on proclamait le représentant de l'absolutisme et de la réaction européenne, est aujourd'hui un souverain constitutionnel, et c'est en France, la patrie des idées libérales, qu'il vient proclamer la nécessité pour son pays de marcher d'accord avec la France dans les voies du progrès et de la civilisation. C'est là un fait grave et solennel.

Vous savez que depuis longtemps on parle de l'éventualité d'une alliance entre l'Autriche et la France, et l'entrevue de Salzbourg semblait devoir en être le premier gage; le toast de François-Joseph est interprété comme le sceau de cette alliance. Vous devez bien penser que les paroles du jeune Empereur ont été accueillies avec satisfaction. L'entente de la France et de l'Autriche peut exercer une puissante influence sur les affaires de l'Europe, et même être pour nous une garantie de paix, car plus nous serons forts par nous et par nos alliés, plus nous avons de chances de ne pas être troublés dans le développement de nos constitutions et l'usage de toutes nos ressources.

L'impression produite par le toast de François-Joseph coïncidant avec la publication de la note de M. de Moustier avait été excellente. Le gouvernement français déclare en effet qu'il ne veut pas maintenir indéfiniment ses troupes à Rome et qu'il n'entend pas plus faire les affaires de l'arabie que du parti réactionnaire. Aussi notre Bourse avait-elle débuté aujourd'hui avec de bonnes dispositions. La convocation des chambres pour le 18 novembre semblait montrer que le gouvernement est désireux d'éclairer le pays sur sa politique. Malheureusement, des bruits moins rassurants ont circulé; ainsi l'on a dit que l'armée italienne avait franchi la frontière, que Garibaldi, après sa victoire de Monte-Rotondo, avait marché sur Rome et y était entré. En même temps on annonçait que nos troupes n'étaient pas encore débarquées, soit par suite d'un contre-ordre, soit par ce qu'un coup de vent avait retardé l'arrivée de la flotte. En somme les nouvelles sont contradictoires: si d'un côté la fermeté du gouvernement français est de nature à rassurer les spéculateurs, de l'autre l'incertitude des résolutions qu'il prendra en dernier lieu paralyse tout assai de confiance, et le marché reste à peu près stationnaire.

Le *Moniteur* du soir ne publie aucune dépêche relative aux événements qui se passent dans l'Etat pontifical. Ce silence est interprété dans un sens peu favorable aux Pontificaux.

Aujourd'hui on assure que la Prusse a fait parvenir au gouvernement la nouvelle assurance de ses sentiments pacifiques et de sa volonté de ne pas se mêler de la question romaine.

Une lettre de Berlin que l'on m'a communiquée dit que dans l'entourage du roi on est un peu surpris et peu content de l'accueil fait à l'Empereur d'Autriche par la population de Paris.

On a beaucoup remarqué que le prince Napoléon et la princesse Clotilde n'assistaient pas hier au dîner de l'Hotel-deville. Cette absence s'explique naturellement par la situation périlleuse du roi Victor-Emmanuel; elle n'a pas d'autre cause.

Sur le passage des deux Empereurs, un certain nombre de personnes, des étudiants et des ouvriers, dit-on, ont crié: *Vive Garibaldi! pas d'intervention!* La même scène s'est reproduite au retour. Il a été fait quelques arrestations, et la foule a accompagné les agents et les prisonniers jusqu'à la préfecture de police. Le *Temps* dit ce soir que la foule a protesté contre les procédés des agents.

C'est seulement hier matin qu'a eu lieu dans le bois de Meudon le duel annoncé depuis plusieurs jours entre le prince Achille Murat et M. de Galliffet; celui-ci a reçu au genou une blessure plus douloureuse que dangereuse.

L'Empereur d'Autriche a visité hier les

Halles, rendant ainsi aux Dames de la Halle la visite qu'il en avait reçue, à l'Elysée. Ces Dames sont une puissance respectée et respectable. Aujourd'hui, il s'est rendu à Versailles et a dû visiter le petit Trionon où il aura retrouvé des souvenirs de famille. Ce soir, il y a grand dîner et réception à l'ambassade d'Autriche.

On assure que l'Exposition sera prolongée au moins trois jours, c'est à dire que la clôture, aurait lieu dimanche seulement. La foule est énorme depuis une semaine: les derniers jours auront été les plus productifs.

CH. CAHOT.

Paris, 30 octobre.

La note que publie ce matin le *Moniteur* est la conséquence logique de la conduite du gouvernement, mais elle a aussi pour résultat de jeter le trouble dans certains esprits, par cette raison que la question romaine touche à la fois à la politique et à la religion.

Vous savez qu'il y a en France beaucoup de gens qui auraient désiré que l'intervention n'eût pas lieu; en province, comme à Paris, dans le parti modéré, dans le parti libéral, la non-intervention était réclamée avec énergie. En outre, il ne faut pas nier qu'une fraction de l'opinion publique demande la suppression du pouvoir temporel de la Papauté; il y avait aussi des journaux qui proclamaient hautement leurs vœux pour le triomphe de Garibaldi et la chute de la Papauté.

La note de ce matin coupe court à ces manifestations diverses de l'opinion publique: il n'est plus permis de dire ni d'écrire que l'on désire la ruine de la Papauté; il est interdit de faire hautement des vœux pour Garibaldi et ses volontaires; les ennemis de la Papauté doivent se taire et cacher leurs sentiments au fond de leurs âmes.

Nous répétons ici ce que nous avons eu déjà occasion de dire: la constitution confère à l'Empereur le droit de décider de la paix ou de la guerre; le sénatus-consulte de juillet 1866 interdit même à tout citoyen d'examiner si cette prérogative est bonne ou mauvaise; elle existe; nous ne pouvons aller contre. Le chef de l'Etat agit sous sa responsabilité. Certains journaux regrettent que les Chambres n'aient pas été consultées. Si l'Empereur avait été obligé par la constitution de consulter les Chambres, il n'eût pas manqué de le faire; mais alors il n'eût pas agi en vertu de son initiative propre, et la responsabilité se fût trouvée déplacée.

Il n'y a pas à craindre que le gouvernement impérial cherche à se dégager de la responsabilité de ses actes. Nous en avons la preuve dans la note du *Moniteur* qui est un avertissement sévère donné à la presse; tant pis pour ceux qui parlent. Déjà du reste, le *Courrier français* est poursuivi pour un article de M. G. Duchêne, intitulé: *l'intervention*, et qui était un critique très-vive de la politique personnelle.

La France dit ce soir que l'appel fait par le gouvernement au patriotisme de la presse sera entendu et elle ajoute: « Nous croyons, en ce qui nous concerne, que le gouvernement a fait sagement en publiant cette note: mieux vaut prévenir que punir. Tout le monde est prévenu à présent: cette mesure s'explique par le trouble profond et la surexcitation des passions que provoque la question romaine. »

Nous n'avons aucune nouvelle directe de Rome; nous ne savons par conséquent si Garibaldi est arrivé devant la ville éternelle, ni si les troupes françaises l'y devanceront. Il ne paraît pas probable que nos troupes restent à Civita Vecchia. Le *Moniteur* du soir dans sa revue hebdomadaire ne fait que répéter ou paraphraser les documents déjà connus; il insiste également sur ce point que la France ne cesse pas de conserver pour l'Italie les meilleures dispositions.

Il n'est arrivé ici aucune dépêche confirmant l'entrée des troupes italiennes sur le territoire pontifical, dont le bruit avait couru hier.

On parle de négociations engagées entre Florence et Paris pour une occupation commune de l'Etat pontifical. Le cabinet italien présenterait cette occupation mixte comme le seul moyen de calmer les susceptibilités de l'Italie et de consolider l'autorité royale très-ébranlée. On dit que c'est pour suivre ces négociations que le général La Marmora arriverait aujourd'hui ou demain à Paris.

Le marquis Pepoli qui était ici depuis plusieurs jours est parti pour Berlin.

Voici une nouvelle qui a produit ici une vive sensation: une division de l'armée de Paris, celle du général Picard a reçu l'ordre de se tenir prête à partir au premier signal. D'un autre côté les troupes affluant à Toulon. Il devient évident que le gouvernement français veut prendre ses dispositions pour le cas où il devrait envoyer des troupes ailleurs que dans l'Etat pontifical.

Il y a eu aujourd'hui conseil des ministres. On parle d'une discussion très-vive qui aurait eu lieu entre M. de la Valette et M. Walewski. On dit que la semaine ne se passera pas sans qu'une modification ministérielle soit annoncée par le *Moniteur*.

Il arrive de province de mauvaises nouvelles commerciales; on parle d'un très-honorable industriel qui pour payer ses créanciers se verrait obligé de sacrifier presque toute sa fortune.

CH. CAHOT.

### PROJET DE LOI sur la Réorganisation militaire.

(Suite et fin.)

Dans ce moment solennel et décisif qui précède de bien peu l'heure à laquelle seront déterminées les destinées ultérieures de la France, je crois que c'est un devoir étroit pour tous ceux qui tiennent la plume, d'éclairer l'opinion publique sur les graves et difficiles problèmes que soulève la loi sur la réorganisation de l'armée; je crois aussi que ce n'est pas un devoir moins étroit pour chacun de ceux qui ont reçu du pays le mandat d'« éclairer » dans leur indépendance la marche du gouvernement » (discours de la couronne en 1862) de dire hautement et sans détours quels sont, dans leur conviction sincère, les vœux, les aspirations légitimes de ceux dont ils sont les représentants légaux.

Que voulait la France en 1863, lorsqu'elle a envoyé dans les comices dix millions d'électeurs pour nommer ses représentants?

Rien autre chose que ce qu'elle veut aujourd'hui, rien autre chose que la PAIX et la LIBERTÉ.

Seulement, chacune des fautes, chacun des échecs de notre diplomatie a rendu plus vif l'amour de la liberté, plus ardent le désir de consacrer aux travaux féconds de la paix, les sommes immenses improdûment dépensées pour arriver à une vaine ostentation de forces, à une influence politique internationale ruineuse et sans cesse compromise.

Seulement, chaque jour qui s'est écoulé sans que le pays fût appelé à prendre une part de plus en plus grande, de plus en plus efficace dans ses affaires intérieures et extérieures, a augmenté la vivacité et l'étendue des exigences de l'opinion publique, a avancé l'heure à laquelle le gouvernement devra renoncer à cette extrême concentration de pouvoirs que la nation lui a consentie en des jours difficiles et troublés.

Si je prends la plume aujourd'hui, c'est que dans ma conviction la plus profonde, cette heure a sonné à l'horloge de l'opinion publique; c'est que la seule voie de salut, et pour le gouvernement et pour

la France, est d'arborer hautement le drapeau de la paix et de la liberté, d'appeler le pays à prendre une plus grande part dans la gestion et dans la responsabilité de ses affaires, de réaliser en un mot, sur les bases les plus larges, les promesses d'une politique libérale, promesses faites spontanément par l'Empereur le 19 janvier 1867.

C'est mon devoir de dire hautement que là est la vérité, et que le gouvernement fait fausse route quand il veut faire face à la situation que lui ont faite fautes de la diplomatie par des armements exagérés qui ne peuvent avoir d'autre résultat que d'amener avant peu la ruine de notre pays. C'est mon devoir enfin de montrer que la France ne pourrait supporter longtemps les sacrifices permanents d'hommes et d'argent qu'on lui demande, de montrer la vérité des paroles douloureusement convaincues d'un général illustre:

« Si le projet de réorganisation militaire est voté, sans modifications considérables, les envieux de la France n'auront qu'à attendre, les bras croisés, son épuisement et l'étiollement de son intelligence (général Changarnier, *Un mot sur le projet de réorganisation militaire*, 1867). »

Baron DE JANZÉ,  
Député au Corps législatif.

On lit dans le *Moniteur*:

« Le *Nouveliste de Rouen*, le *Courrier français*, l'*Epoque* et plusieurs journaux de Paris et des départements ont donné des renseignements inexacts ou incomplets au sujet d'une enquête qui aurait été ouverte par le président de la Chambre de commerce de Rouen auprès de diverses Chambres de commerce de l'Empire et même de l'étranger, sur la situation commerciale et industrielle.

Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics n'a connu la circulaire du président de la Chambre de commerce de Rouen et les diverses réponses auxquelles elle avait donné lieu que par la polémique des journaux. Il était de son devoir de demander au préfet de la Seine-Inférieure des renseignements sur une correspondance livrée à la publicité, et à laquelle divers journaux semblaient vouloir donner l'importance d'une enquête officielle. Il est résulté de ces renseignements que la Chambre de commerce n'avait pris aucune délibération pour procéder à une enquête et n'avait donné à ce sujet aucun mandat à son président.

« Il est regrettable que des commentaires injustes et malveillants aient dénaturé le caractère d'un incident qui n'a donné lieu à aucune correspondance entre le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et la Chambre de commerce de Rouen. »

### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

L'administration municipale vient d'adresser la lettre suivante aux médecins du Bureau de bienfaisance:

Monsieur,

Préoccupés de la mortalité que l'on constate chaque année parmi les enfants d'ouvriers, dans une plus forte proportion que dans la classe aisée, nous croyons devoir appeler toute votre attention sur cette partie si importante du service médical. Certes, malgré les nombreuses visites que vous faites aux familles pauvres du quartier qui vous est confié, vous ne pouvez voir fréquemment les enfants parce que les parents les laissent courir au dehors, alors que leur santé ne leur cause point d'inquiétude et surtout parce qu'un certain nombre (et tous nos efforts tendront à l'augmenter), fréquentent les écoles publiques ou sont admis dans les salles d'asile. Et pourtant, c'est à cet âge que vos soins éclairés ont le plus d'influence sur leur développement physique.

L'administration municipale, d'accord avec Messieurs les membres du Bureau de bienfaisance, voulant rendre vos soins plus efficaces sans surcharger votre besogne, a décidé qu'à dater du 1er novembre prochain, chaque médecin du Bureau de bienfaisance visitera toutes les semaines les salles d'asile et les écoles communales gratuites établies dans les quartiers, et y inspectera les élèves; puis il inscrira sur un registre spécial, tenu par l'instituteur ou l'institutrice, les résultats de ses observations hygiéniques, indiquera ceux des enfants auxquels il jugera convenable de faire prendre pendant un certain temps, de l'huile de foie de morue, ou tout autre médicament destiné à améliorer leur santé, et délivrera au chef de l'établissement un bon spécial sur la pharmacie de l'hôpital.

De cette manière, les instituteurs veilleront à ce que l'on se conforme à vos prescriptions, seul moyen d'en assurer le succès, et que malheureusement les parents négligent trop souvent.

Nous comptons, Monsieur, comme de coutume, sur votre zèle et votre bon concours dans l'exécution de cette disposition et vous prions d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Le Maire,  
C. DESCAT.

Roubaix, 29 octobre 1867.

Les médecins chargés de ce service sont:

- 1<sup>o</sup> M. Delecourt, pour l'Asile et l'école de filles rue de Blanchemaille, l'école de garçons place Notre-Dame et celle de la rue Saint-Vincent.
- 2<sup>o</sup> M. Carpentier, pour l'école mutuelle, rue du Trichon, les salles d'Asile et école de filles, rue du Midi.
- 3<sup>o</sup> M. Degand, pour l'école de filles des Carmélites.
- 4<sup>o</sup> M. Bayart, pour l'école de garçons, rue Decréme, et celle de la rue du Moulin.
- 5<sup>o</sup> M. Denis, pour l'école de garçons, rue de la Paix, l'école de filles et Salles d'Asile, rue de l'Hommelet.
- 6<sup>o</sup> M. Lefebvre, pour la Salle d'Asile et écoles de filles, rue Ste-Elisabeth.

La Mairie nous communique l'avis suivant:

### EXPROPRIATIONS.

Afin de faciliter le travail du jury d'expropriation et pour assurer la plus grande exactitude possible dans les règlements d'indemnités, les propriétaires ou locataires intéressés sont prévenus qu'à partir de lundi 28 octobre, jusqu'au samedi 2 novembre, M. Godey, directeur des travaux municipaux, recevra dans son bureau à la mairie de 2 à 4 heures, toutes les personnes qui auraient des renseignements à lui demander.

Il arrive fréquemment, depuis quelque temps, que le courrier de l'après-midi subit, dans sa distribution en ville, un retard de près de deux heures. Ce retard est de la plus grande importance puisqu'il comprend les correspondances de Paris et des localités au delà de Paris, telles que Marseille, Lyon, le Havre etc., etc.; aussi, avons nous reçu de nombreuses plaintes à ce sujet. Informations prises, ce retard, si préjudiciable aux intérêts du commerce, ne peut être attribué qu'à l'administration du chemin de fer du Nord qui devrait bien, ce nous semble, prendre des mesures pour prévenir le retour de ces fréquentes, et trop souvent inexécables inexactitudes.

Un décret impérial, inséré au *Moniteur*, porte que le bureau des douanes de la Marlière, commune de Tourcoing, département du Nord, est ouvert à l'entrée et à la sortie des grains et farines.

On nous prie d'informer le public que les billets d'aller et retour pour Paris avec

mais une absence n'est qu'une séparation momentanée; on est si content de se revoir au retour du voyage!

— On est plus heureux de ne pas se quitter, il me semble. Cette séparation serait-elle longue, Julien?

— Non, mon amie.

— Mais enfin... combien de jours?

— Des jours!... tu veux dire des mois, n'est-ce pas?

— Des mois! y songez-vous, mon cher Julien?

— Madeleine, je ne veux pas te tromper, ni te faire languir; mon voyage ne peut durer moins de trois ans.

— Trois ans!... trois ans!... C'est impossible!... Non, je n'y consentirai jamais... Je ne le veux pas, vous ne me quitterez pas pour si longtemps! Trois années?... mais c'est pour m'éprouver que vous me proposez un pareil martyre!

— Ce n'est pas une épreuve que je tente sur vous, Madeleine; mais, quand l'intérêt du ménage commande un sacrifice, quelle est la femme qui aurait la faiblesse de n'y pas consentir.

— Moi!... je suis cette femme, je ne vous quitte plus d'un pas, et vous marcherez sur mon corps, Julien, avant de passer le seuil de la maison...

— Vous ne vous mettez pas en révolte contre ma volonté, j'espère!

— Vraiment si; je me révolterai s'il le

faut... Ah! dis-moi, que l'ai-je fait pour me laisser des années sans toi! N'aimais-tu donc plus ta petite Madeleine? Et pourquoi ce long voyage, s'il vous plaît?

— Pour te rendre heureuse et encore bien plus riche que tu n'es, ma bien-aimée Madeleine!

— Ah! Julien, Julien!... l'amour des richesses vous a égaré, comme tant d'autres, et tous vos bous sentiments se sont évanouis sur la route de l'ambition... Qu'avez-vous besoin d'aller chercher de l'or, et toujours de l'or, comme un vilain avaré? N'en possédons-nous pas assez, mon Dieu? Vous n'avez seulement point un héritier pour recueillir votre fortune après vous!

— C'est vrai, Madeleine, c'est un bonheur qui nous manque, mais qui pourra nous arriver.

— Je ne l'espère plus moi; car la Providence, voyez-vous, n'accorde souvent aux insatiables des biens de ce monde, que ce qui peut les perdre ou les enseigner... N'est-ce pas tenter Dieu que d'aller vous exposer à je ne sais combien de périls pour amasser trésors sur trésors, que vous n'emporterez point avec vous?

— Madeleine vous raisonnez comme une sottise!

— Julien, vous agissez en insensé!

— Tu lasses ma patience!

— Tu fatigues mon cœur!

— N'importe! il faut que je parte, il le faut! Dans trois ans, vous serez, foi de Breton, la femme la plus riche parmi celles des armateurs de Grandville, du Havre, du monde entier peut-être!

— Que m'importe! répondit Madeleine en pleurant; ne sommes-nous donc pas assez riches! Ah! nous ne le sommes que trop pour notre bonheur!... Encore si cet or servait aux malheureux! Mais il est toujours engagé dans une spéculation qui en entraîne une autre.

— Paroles et manière de voir de l'ancienne petite pêcheuse de coques, répliqua Julien sur le ton du sarcasme.

— Plût au ciel que la millionnaire madame Prat fut restée la petite pêcheuse de coques, la femme aimée de Julien le pêcheur, simples paysans!

— Madeleine, taisez-vous; je partirai!

— Julien, vous ne partirez pas.

— Et qui donc peut m'en empêcher?

— Celle qui à genoux te priera de rester!

— Je ne l'écouterai pas.

— Alors, je te suivrai.

— C'est impossible!

— Pourquoi?

— Parce que les femmes soutiennent difficilement une pareille traversée; ta marraine en est morte.

— Ah! je préfère mourir près de toi à demeurer seule ici pendant trois siècles.

— Quelle puérilité!... en vérité, c'est insupportable! Et ton frère si débile, veux-tu l'abandonner? D'ailleurs, si tu étais malade dans la traversée, tu me distrairais de mes occupations, et tu pourrais faire manquer la plus grande affaire qui se soit rencontrée peut-être dans la vie d'un armateur.

— Ah! cette dernière raison est sans réplique. Puisque je vous gênerais... que je ferais obstacle à votre insatiable soif de posséder, répondit la jeune femme pâle, tremblante, indignée... allez, Julien!... Que Dieu vous ramène sain et sauf; mais que tout votre or soit englouti dans l'abîme que vous allez traverser!...

Et elle s'enfuit dans son appartement où elle tomba à genoux, suffoquée par ses larmes.

A l'heure du dîner, Julien ne parut pas et la fit avertir que, sa présence sur son navire étant indispensable, il ne rentrerait pas avant le soir et qu'elle n'eût pas à s'en inquiéter; le domestique ajouta que *monsieur* avait cependant promis de revenir plus tôt si cela lui était possible.

Le lendemain, Madeleine, après une nuit agitée, s'éveilla comme une malade sortant d'un sommeil rempli de songes qui vous oppressent et vous brisent. Le soleil allait se lever et Julien n'était pas encore rentré; prêtant l'oreille, elle entendit marcher sur l'escalier et dans le

vestibule! puis des pas lourds lui semblaient se diriger vers la porte.

— Ce sont les préparatifs du voyage qui commencent, se dit-elle avec un soupir douloureux, il veut sans doute m'en éviter la triste vue!

Levée à la hâte, elle descendit sans bruit, se dirigea vers le salon où tout était rangé dans l'ordre accoutumé; ne rencontrant aucun des gens de la maison, tout annonçait, dans ce lieu consacré aux combinaisons du spéculateur, un départ précipité.

— Oh! s'écria-t-elle, il ne m'a pas même dit adieu!

Dépendant elle découvrit sur le bureau un pli à son adresse, elle s'en saisit, le lut, s'élança hors de chez elle, parvint comme un trait sur la jetée, et là, elle put distinguer déjà au loin trois navires qui glissaient majestueusement sur la mer calme et sereine.

Un instant madame Prat fut tentée d'offrir beaucoup d'or au commandant d'un petit vapeur plus lesté que l'hirondelle de mer, pour qu'il la menât rejoindre les vaisseaux que les vents devenus contraires retenaient au large. Ensuite, réfléchissant à cette démarche, elle n'osa point enfreindre les volontés de son mari, exprimées dans le billet qu'il lui avait laissé.

M<sup>me</sup> la comtesse de LA TOUR-DU-PIN.  
(La suite au prochain numéro.)